



Info pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA).
- Repas : Tiré du sac.
- Public : agriculteurs, porteurs de projet, cotisant solidaire, conjoints collaborateurs.
- Lieu : Box 58 au MIN Fleurs de NICE

Formation Faire ses plants bio

mardi 13 octobre 2015

Contenu de formation

Intervention de Catherine Mazollier - Groupement Recherche en Agriculture Biologique - Référente maraîchage bio PACA

Matinée

Savoir assurer sa production de plants maraîchers (qualité des semences et choix des variétés, exigences thermiques, matériel et équipements, plannings de production, greffage des plants).

Après midi

Application pratique chez un producteur de plants



Inscription

Nom: _____ Prénom : _____

Dénomination d'entreprise: _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance: ____ / ____ / ____

Je m'inscris à la formation :

Faire ses plants bio

- 1 journées : 150 € (130 € si adhérents Agribio 06) : Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les contributeur VIVEA (chef d'exploitation et conjoint collaborateur, cotisant solidaire, porteur de projet)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées : merci de joindre une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par le Point Accueil Installation.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes - MIN Fleurs 6 - Box 58 - 06296 NICE CEDEX 3
Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Signature :

Courriel : agribio06-technique06@bio-provence.org

